

A chaque nouvelle lune



NOËL, LE JOUR DE L'AN, toute la saison des fêtes, c'est le temps bien indiqué de l'action de grâces.

A Notre Seigneur, à son Père et à l'Esprit d'Amour, nous disons merci de tout notre cœur pour l'Incarnation et la Rédemption et pour la Sainte Vierge Marie. Seul un Dieu de sagesse et de bonté infinies a pu trouver cette solution au problème du salut du genre humain.

A Dieu, nous disons merci pour son Eglise et pour ses saints et saintes.

A Dieu nous disons merci pour la vénérable Kateri Tekakwitha, "la plus belle fleur jamais épanouie parmi les Vrais-Hommes !"

A Dieu, nous disons merci pour tous les amis de la vénérable, qui, dans le passé, où au cours de l'année qui s'achève, ont aidé le vice-postulateur et son équipe par leurs prières, — on n'achète pas un miracle ! — ou par leurs offrandes, — on ne maintient pas un bureau même aussi modeste que le Centre Kateri sans argent (voir dans le nu-

méro de septembre 1971 de *Kateri* l'appel à l'aide du vice-postulateur, p. 23). A tous ces amis bienfaiteurs, nous souhaitons un Noël vraiment heureux et, pendant le Nouvel An, la paix et la joie que l'Enfant-Dieu peut seul donner à notre pauvre monde malade !

N'est-ce pas que vous aurez une pensée pour nous à votre messe de Noël ?

L'Equipe du Centre Kateri.

En septembre dernier, à Auriesville, N.Y., sanctuaire des Saints Martyrs Canadiens aux Etats-Unis, et berceau de la vénérable Kateri Tekakwitha, j'ai participé à une Célébration eucharistique en compagnie du R.P. Thomas-F. Egan, S.J., directeur du sanctuaire, du R.P. Guillaume-J. Schlaerth, S.J., ancien vice-postulateur de Kateri aux Etats-Unis, du R.P. Joseph-S. McBride, son successeur, du R.P. Michel Jacobs, S.J., Iroquois, de Saint-Régis, Québec, et du R.P. Manus McGettigan, O.F.M. Conv., prieur du Monastère Tekakwitha à Fonda, N.Y. C'est là que Kateri et les siens s'établirent en 1666, après l'expédition punitive du marquis de Tracy, et où le R.P. Jacques de Lamberville, S.J., baptisa la vénérable en 1676.

Le Père Egan vient de m'avertir au moment où le *Kateri* de décembre doit aller sous presse, que le Père McGettigan et son compagnon, le Père Luc Ziegler, ont été heurtés par un camionneur ivre dans le voisinage d'Albany, N.Y. A la suite de cet accident, celui-ci est mort le 10 octobre et celui-là le lendemain. Une pensée dans vos prières, n'est-ce pas, pour ces deux religieux ? Et que la joie de leur rencontre avec Kateri au paradis soit comme le gage de la nôtre quand le Seigneur

nous fera signe de rentrer à la Maison du Père.

Quelques mises au point. Afin d'éviter d'inutiles dépenses au Centre Kateri, n'est-ce pas que vous renouvellerez votre abonnement à *Kateri* au plus tôt, et que, dans le cas de déménagement, vous nous avertirez sans retard de votre nouvelle adresse ?

Sous l'égide d'Anastasia (cf. p. 3) a été pensé surtout en fonction du recrutement de nouveaux associés pour la cause de béatification et de canonisation de la vénérable Kateri Tekakwitha. Voilà pourquoi il faut nous faire parvenir le nom de cinq nouveaux abonnés au trimestriel *Kateri* à un dollar chacun. — N.B. Une offrande de cinq dollars sans le nom et l'adresse des abonnés ne suffira donc pas à faire inscrire le nom d'un de vos défunts *Sous l'égide d'Anastasia*.

Le Centre Kateri ne peut plus, pour un temps indéterminé, accepter des offrandes de basses messes. Veuillez plutôt les expédier au R.P. Ministre, Maison Bellarmin, 25, rue Jarry Ouest, Montréal 351, Québec.

Attention ! Savez-vous que les fonds qui proviennent de la vente des timbres-cachets et des cartes de Noël du *Fonds international de secours à l'enfance* (UNICEF) servent à propager les programmes de la limitation des naissances (consulter *Kateri*, juin 1971, p. 10) ? Procurez-vous plutôt des timbres-cachets de Kateri à un dollar la feuille.

Je rappelle qu'au XVIII^e et au XVII^e siècles, la vénérable Kateri Tekakwitha était reconnue comme "la protectrice du Canada" et com-

me "la nouvelle étoile du Nouveau Monde". On croyait que sa protection s'étendait à tout le continent. Plus qu'autrefois, nous avons besoin aujourd'hui de cette protection, Voilà, il y a un an, j'écrivais que l'avortement n'existait pas chez les Iroquoises. Dommage qu'on ne puisse pas en dire autant de toutes nos Canadiennes à la peau blanche !

Celles qui se respectent doivent *maintenant* protester auprès du gouvernement fédéral. Plusieurs vies peuvent dépendre de votre intervention : "Monsieur le Premier Ministre : Non seulement je m'oppose fortement à tout élargissement de la loi concernant l'avortement, mais je vous prie instamment d'abroger celle qui est actuellement en vigueur. (Signé) Monsieur et Madame Untel.

D'autre part, malgré l'orchestration diabolique qui se fait de tous côtés en faveur de l'avortement sur demande, il commence à se dessiner une réaction salutaire. Je note spécialement deux cas : une lettre du mois de mai dernier de Mademoiselle Claire Déry, Régente Provinciale des quelque 35.000 membres des Filles d'Isabelle du Québec, en vue d'une campagne contre l'avortement; et, la démission de M. Joseph Borowski du cabinet du Manitoba, causée par son inébranlable opposition à la politique d'avortement de Premier Ministre de cette Province, M. Edouard Schreyer.

M. Joseph Borowski

Le 8 septembre dernier, M. Joseph Borowski, Ministre de la Voirie au Manitoba, démissionna du gouvernement. Pourquoi ? Parce que le Premier Ministre de la Province n'admettait pas qu'on s'oppose au